

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**STATION DES  
ROUSSES**  
HAUT-JURA



LA STATION DES ROUSSES PRESENTE

# CLASSIC MID-AMATEURS & GRAND PRIX SENIORS

7-8 SEPTEMBRE 2024



# Grand-Prix Seniors – Station des Rousses

Golf du Domaine du Mont-Saint-Jean

&

Golf du Rochat

**07 et 08 septembre 2024**

## Règlement particulier de l'épreuve

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.*

## Calendrier

Clôture des inscriptions : **vendredi 23 août 2024**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **mercredi 28 août 2024**

Publication des départs : **vendredi 6 septembre 2024**

## Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active avec un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant **50 ans ou plus** la veille du début de la compétition.

## Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

- Tour 1 (samedi 07 septembre) – parcours déterminé lors de la publication des départs
- Tour 2 (dimanche 08 septembre) – parcours déterminé lors de la publication des départs

## Séries - Marques de départ

Dames : Départs des repères V (rouge).

Messieurs : Départs des repères III (jaune).

3 séries Dames : Seniors Dames (50-59) - Senior 2 Dames (60-69) - Senior 3 Dames (+70)  
3 séries Messieurs : Seniors Messieurs (50-59) - Seniors 2 Messieurs (60-69) - Seniors 3 Messieurs (+70)

### **Départage**

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (Exemple : déclarer des co-vainqueurs)

### **Comportement et Etiquette**

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

## **Engagement**

### **Inscriptions**

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement.

**Chèque à l'ordre de SAS DOMAINE DU MONT-SAINT-JEAN**

### **Droits d'engagement**

• Adultes : 90 €

Abonnés Golf : 45 €

### **Clôture des engagements**

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### **Liste des inscrits**

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

### **Nombre de joueurs**

<b>Joueurs autorisés : Nb max</b>	<b>Dames : Nb mini (hors WC)</b>	<b>Wild cards : Nb max autorisé</b>
120	33	12

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs).
- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

## **Organisation**

### **Entraînement**

Les journées officielles de reconnaissance des parcours sont fixées dans les 15 jours qui précèdent l'évènement (hors weekend).

Entraînement autorisé avant un tour ou entre des tours : Pas de pénalité pour un joueur qui s'entraîne sur des trous qui ne seront pas utilisés pour les tours (clarification 5.2/1)

### **Tirage des départs**

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1er tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2ème tour, dans l'ordre inverse des résultats.

(Si possible, les départs se feront par alternance avec le Grand Prix Séniors)

### **Classement**

Classement BRUT exclusivement et obligatoirement par sexe

### **Prix et Remise des Prix**

Les trois premiers Messieurs et Dames, toutes séries confondues, sont primés.

Le premier, Messieurs et Dames, de chaque série Seniors 2 et Seniors 3, est primé.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

### **Comité de l'épreuve**

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mis en place par la Commission Sportive du Club. S'il y a un arbitre, il doit être intégré au Comité d'épreuve. S'il n'y a pas d'arbitre, le Comité de l'épreuve pourra sur toute question de règle faire appel à la cellule de veille mise en place par la Ligue ou à défaut à la cellule de veille arbitrage de la fédération (voir site arbitrage.ffgolf.org).

Le Comité de l'épreuve, une fois mis en place, doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

# Grand-Prix Seniors – Station des Rousses

Golf du Domaine du Mont-Saint-Jean

&

Golf du Rochat

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

### Conditions de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

### Inscriptions

**A retourner par courrier, accompagné du règlement.**

**Chèque à l'ordre de SAS Domaine du Mont-Saint-Jean.**

*DOMAINE DU MONT-SAINT-JEAN*

*GRAND-PRIX SENIORS*

*286 ROUTE DU MONT-SAINT-JEAN*

*39220 LES ROUSSES*

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

CLUB : .....

NUMERO DE LICENCE FFG : .....

INDEX : .....

CLASSEMENT MERITE : .....

TEL : .....

@MAIL : .....

### Droits d'engagement

• Adultes : 90 €

Abonnés Golf : 45 €